

Votre Auto à la Carte !

Cert de Nantes - Échanges de permis de conduire étrangers -

Les dossiers sont envoyés au Ministère par courrier uniquement.

Comment les joindre	* Par mail : cert-pc-epe-44-usagersEPE@interieur.gouv.fr * Par téléphone : 02.55.58.49.00
Remise du permis	Après examen de votre demande, votre permis de conduire étranger original vous est demandé pour en vérifier authenticité. Le service instructeur vous contacte le moment venu et vous fournit en échange une attestation de dépôt sécurisée de votre permis de conduire étranger. Cette attestation vous permet de conduire en attendant de recevoir votre permis français, dans la durée limite de reconnaissance de votre permis étranger. Le permis de conduire français est ensuite envoyé au domicile. Le permis qui vous est remis n'est pas un permis probatoire sauf si le permis d'origine a été obtenu depuis moins de 3 ans. La date de délivrance indiquée sur le permis est la date de délivrance du permis français. A partir de cette date, le permis est valable 15 ans.
Où envoyer le dossier	CERT EPE TSA 83529 44035 NANTES CEDEX 01

Coût de la prestation : - €